

# Élections

**La loi n°2016-1048** modifie les modalités d'inscription sur les listes électorales. Ces nouvelles dispositions entreront en vigueur après publication d'un décret en Conseil d'État, et au plus tard le 31 décembre 2019.

## **Demande d'inscription sur la liste électorale consulaire (article L30 du code électoral) (Formulaire)**

Mis à jour le 31 janvier 2024

### Formulaire

Ministère chargé de l'Europe et des affaires étrangères

Permet à un citoyen **français** de s'inscrire sur une liste électorale consulaire lorsqu'il se trouve dans une situation particulière (particuliers) (déménagement, jeune de 18 ans, droit de vote recouvré, acquisition de la nationalité française...) visée par l'article L.30 du code électoral.

#### À savoir

Pour vous inscrire sur une liste électorale consulaire et voter lors des élections européennes 2024 depuis l'étranger, vous devez utiliser ce formulaire papier et vous rendre à votre ambassade ou au consulat au plus tard :

- › Le 29 mai 2024, si vous votez en zone Amérique Caraïbes
- › Le 30 mai 2024, si vous votez dans le reste du monde

Ce formulaire doit être renseigné et complété avec des documents justificatifs.

## **Qui peut être électeur ?**

Les personnes de nationalité française, âgées d'au moins 18 ans la veille du premier tour du scrutin.

## **Comment s'inscrire ?**

- › Soit en vous rendant au service élections de la mairie, muni d'une carte nationale d'identité, d'un justificatif de domicile.
- › Soit par courrier en renvoyant à la mairie le formulaire rempli, accompagné de la photocopie de votre carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile.

# Quand s'inscrire ?

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales et ce, **avant le sixième vendredi qui précède le scrutin.**

## CONTACT



### Service accueil - Formalités administratives - Elections

Mairie d'Uzès  
1 place du Duché  
30700 Uzès

📞 0466034848

✉ [accueil-mairie@uzes.fr](mailto:accueil-mairie@uzes.fr)

📄 VOIR LA FICHE



### MAIRIE D'UZÈS

Adresse postale : BP 71103 - 30701 Uzès cedex

Deux entrées possibles :

1, place du Duché

1, place Albert 1er

30700 Uzès

Tél. : +33 (0)4 66 03 48 48

### HORAIRES:

Lun - Jeu : 8h > 12h, 13h30 > 16h45

Ven : 8h > 12h, 13h30 > 16h15

1er et 3e Sam : 8h > 12h (Etat civil)